



Compte-rendu de la réunion Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 16 juin 2017

Etaient présents

- **Collège public : 8/11**
 - **Membres titulaires** : MM. DE RAFELIS, GIRARD, MASSON, ROUMEGUERE, TARTINVILLE, THION.
MMES BEVIERE, PASQUET.
 - **Membres suppléants** : /
- **Collège privé : 11/15**
 - **Membres titulaires** : MM. BUIZARD BLONDEAU, DI STEFANO, GODEAU, LEFEBVRE, RICHARD.
MMES ALERBACK, BOFFIN, BUTOR, DALLOT, MICHE.
 - **Membres suppléants** : MME PERTOLDI.
- **Invités** : MM. LOURS
MME BESNIER, ROBINEAU

Etaient excusés :

- **Collège public** : en l'absence de l'animateur, la liste des excusés n'a pas été tenue à jour
- **Collège privé** : en l'absence de l'animateur, la liste des excusés n'a pas été tenue à jour
- **Invités** : en l'absence de l'animateur, la liste des excusés n'a pas été tenue à jour

Mme DALLOT, Présidente du Comité de programmation, accueille les membres de cette instance. Elle les remercie de leur présence et propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter. Elle expose ensuite l'ordre du jour de cette réunion :

- Mise à jour de la liste des membres du Comité de programmation.
- Présentation des projets pour avis d'opportunité
- Retour sur la consultation écrite pour l'avenant n°1 à la convention GAL/Région/ASP
- Avis sur les projets, pour sélection
- Affaires diverses.

Mme BEVIERE explique que l'animatrice recrutée pour remplacer David MILLIOT-STOCLIN a décliné le poste quelques jours avant sa prise de fonction le 12 juin, alors que par ailleurs, elle avait signé son contrat.

MISE A JOUR DE LA LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION

La Présidente indique le nom des nouveaux membres du Comité de programmation, en remplacement de membres des structures ayant changé d'affectation et suite au renouvellement des délégués au Pays du Gâtinais, après la modification de ses statuts pour tenir compte de la nouvelle organisation territoriale.

La nouvelle composition du comité est jointe au dossier (cf. annexe).



M. ROUMEGUERE rappelle le principe spécifique du programme LEADER du double quorum et la nécessité de l'obtenir pour valider les décisions prises lors des comités.
Il remercie les membres présents de l'effort fait pour participer aux réunions.

PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE

M. ROUMEGUERE donne quelques infos sur deux types de projets présentés en comité, ceux pour avis d'opportunité et ceux pour sélection.

Les premiers sont présentés par les porteurs de projets en comité pour simple avis d'opportunité, au regard de la grille de sélection et des enjeux et objectifs de la stratégie LEADER du GAL.

Les seconds sont soumis à l'avis des membres du comité, pour sélection.

Dès que l'outil de suivi du programme, OSIRIS, sera utilisé par le GAL, l'avis pourra être pris avec les notions de budget et le montant de la subvention LEADER.

M. TARTINVILLE précise la volonté du GAL de donner en premier lieu un avis d'opportunité, et dans la positive, d'inviter le porteur de projet à compléter son dossier administratif. Dans la négative, le porteur de projets ne perdra pas de temps à remplir un formulaire rendu sans objet.

Il précise également que le GAL est libre dans sa décision, positive ou négative, la Région et l'ASP ne regardant le projet que sous l'angle des dépenses éligibles.

- Projet « High Hospitality »

M. SALIBUR et Mme ASSERIN présentent le projet.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme BESNIER indique que le projet rejoint les objectifs de la Région dans la démarche qualité de l'accueil. Elle s'interroge sur le lien avec les formations dispensées par la Région.

M. SALIBUR confirme que cette action serait un complément aux formations, mais qu'il n'est pas souhaité de superposition avec des actions existantes.

M. THION souligne le rapprochement évident avec la démarche d'ambassadeur, label développé sur le Loiret par l'Agence de Réservation et de Développement Touristique (ADRT).

Mme ASSERIN confirme que les deux actions vont dans le même sens ; le directeur de l'ADRT est par ailleurs associé aux réunions de préparation du projet High Hospitality.

Elle indique également que l'entrée se fait par un nouveau prisme, la notion de formation faisant parfois peur aux acteurs.

M. GOUT indique que la CCI engage effectivement des actions pour faire prendre conscience de ce problème aux commerçants et de la nécessité de réserver un bon accueil aux visiteurs. Cependant, le message est assez long à faire passer.

M. MASSON s'interroge sur l'échelle territoriale de cette identité souhaitée.

Mme ASSERIN répond que le souhait est de rester sur une vision cohérente des territoires, Pays par exemple, et de créer des réseaux plutôt que la création d'un nouveau label ou marque de territoire.

Elle insiste sur la notion de démarche volontaire, l'intérêt étant de faire comprendre qu'à la clé, il y a une possible évolution du chiffre d'affaires.

M DE RAFELIS s'interroge sur le nombre d'acteurs visés.

Mme ASSERIN répond que l'objectif est d'avoir un panel d'une vingtaine d'acteurs, qui eux-mêmes pourront se faire localement le relais de l'opération.

L'Agent de développement du PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais indique que cette démarche s'intégrera dans les actions du nouvel Office de tourisme du Grand Pithiverais, en cours de création.

M. GIRARD indique que le projet fait penser à la démarche qualité tourisme.

Mme ASSERIN confirme le parallèle entre les deux démarches.

M. RICHARD exprime le sentiment qu'en général, les acteurs ne sont pas bons en termes de qualité



de l'accueil, mais qu'il existe des exemples contraires sur lesquels il faudra s'appuyer.

M. DI STEFANO rappelle l'importance d'avoir un socle de connaissances solide et que ces dernières doivent être bien connues des acteurs pour mieux les valoriser.

M. BUIZARD BLONDEAU souhaite être positif et reconnaître les personnes qui accueillent bien les visiteurs. Il confirme que cette démarche High Hospitality est bonne et qu'elle complète les actions de mise en réseau des acteurs.

M. TARTINVILLE rappelle qu'il faut étudier le projet sous l'angle de l'intérêt ou le rapport à la stratégie LEADER.

Mme DALLOT questionne la CCI sur le budget de l'opération.

Mme ASSERIN indique les différents postes de dépenses, pour un total voisin de 47 000 €.

M. MASSON demande quel est le rôle du designer de service.

Mme ASSERIN répond qu'il s'agira d'identifier les points de friction qui coupent le parcours et de trouver les réponses à mettre en place pour y palier.

Mme DALLOT les remercie de leur présentation et des échanges.

- Projet « La Forêt d'Orléans, mythes et réalités, 1 000 ans d'histoire et de projets pour demain ».

Mme DALLOT invite Mme MICHAUX et M. BONNAIRE à présenter cette action.

M. BONNAIRE rappelle le contexte et le point d'avancement du projet d'édition. Il précise être toujours en recherche de financement pour conforter le plan de financement, aux environs de 35 000 €.

Mme MICHAUX aborde les points essentiels du livre.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. THION relate une discussion entre le Président de la Région Centre-Val de Loire et le Directeur de l'ONF, confirmant l'intérêt suscité par la Forêt d'Orléans.

M. RICHARD exprime n'avoir pas de doute sur la qualité du contenu du livre, eu égard aux contributeurs. Il s'interroge cependant sur l'intégration de rubriques portant sur des itinéraires, des lieux, des curiosités, etc.

M. BONNAIRE répond que le livre n'aura pas ces chapitres, par ailleurs traités dans les quatre guides édités par l'ONF. En réponse à une question de la salle, il indique que l'ONF participe à la rédaction du livre et qu'il y a un engagement d'achat de 150 exemplaires.

M. GIRARD confirme la consultation de l'ONF et le don d'articles.

M. BONNAIRE indique qu'une souscription sera organisée, mais l'association a besoin d'un apport extérieur de 30%.

Mme BESNIER demande si le Conseil départemental a été consulté pour une éventuelle subvention.

M. BONNAIRE le confirme, bien que le Département n'apporte plus de financement sur ce type de projets.

M. DI STEFANO demande si les iconographies sont prêtes.

M. BONNAIRE le confirme, en précisant qu'elles proviennent des différents contributeurs, professionnels ou amateurs.

M. ROUMEGUERE s'interroge sur le lectorat cible.

M. BONNAIRE répond qu'il ne s'agit pas d'une thèse mais d'un livre grand public, qui peut s'adresser également aux étudiants.

M. TARTINVILLE rappelle que la décision ne vaut que pour ce GAL, et la nécessité d'avoir un apport financier du secteur public.



Mme DALLOT les remercie de leur présentation.

- Projet « Le Pays Gâtinais à vélo ».

Mme DALLOT invite Mme PODER à présenter cette action.

Mme PODER, Agent de développement du Pays Gâtinais, expose la démarche.

M. DE RAFELIS précise les objectifs d'augmentation de l'attractivité du territoire à travers la mise en œuvre des boucles, avec l'enjeu de faire s'arrêter les touristes, avant leur arrivée vers le Val de Loire et la Loire à vélo.

Il s'agit bien de développer des services pour construire un projet de territoire.

Mme PODER indique que l'étude servira de base à la définition de la stratégie pour le développement de projets structurants.

Le budget de cette étude est de 48 300 € ; les recettes escomptées : 80% LEADER (sur le volet coopération, puisque l'agglomération Montargoise est concernée) et 20% Région Centre-Val de Loire, dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale. Le Pays a reçu un avis favorable sur cette répartition par la DDT et la Région.

Elle précise que l'ADRT du Loiret est associée à la démarche.

M. DE RAFELIS indique que le Conseil départemental est maître d'ouvrage pour le projet d'Euro véloroute n°3, qui jouera le rôle de colonne vertébrale, les boucles à construire venant s'y adosser.

M. BUIZARD BLONDEAU demande quelle est l'implication des Communautés de communes sur cette action.

Mme PODER confirme que les projets d'investissements pour les aménagements, définis en phase 4 de l'étude, seront financés par les EPCI. Ces mêmes EPCI sont associés aux réunions de concertation.

M. GODEAU insiste sur l'importance de cette thématique pour le Gâtinais, et de l'intérêt de travailler en commun pour garantir une certaine cohérence.

M. DE RAFELIS précise que l'étude et les projets qui en découleront sont tout à fait intégrés à la stratégie globale du Pays Gâtinais.

M. DI STEFANO se dit prêt à mettre à disposition les itinéraires mis en place à Yèvre-le-Châtel.

- Projet « Chef de projet tourisme ».

Mme BEVIÈRE rappelle les travaux engagés sur le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais dans le cadre de l'Agenda 21. Le regroupement des Offices de tourisme en faisait partie. La récente Loi NOTRe a accéléré le processus, avec la prise de compétence « tourisme » par les EPCI.

Sur le Nord Loiret, c'est la structure EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) qui a été choisie.

Pour mettre en place le nouvel Office de tourisme intercommunautaire, un chef de projet a été recruté en février 2017, pour une durée de 6 mois.

M. TARTINVILLE précise que le besoin de restructuration avait été identifié dès la candidature LEADER.

Avis du comité de programmation sur les projets présentés pour avis d'opportunité.

Mme DALLOT revient sur les différents projets présentés précédemment et les soumet au vote.

- High Hospitality.

A la majorité moins deux abstentions (représentants de la CCI), le Comité de programmation émet un **avis favorable**.

- Livre sur la forêt d'Orléans.

M. DE RAFELIS s'interroge sur le montage financier du projet, notamment sur la mobilisation des fonds publics permettant de rendre éligible le financement du projet dans LEADER.

M. THION soumet d'étudier la piste de fonds Région et le crowdfunding.

M. TARTINVILLE interprète le projet comme étant plutôt un ouvrage scientifique que touristique.

A la majorité moins 4 abstentions, le Comité de programmation émet un **avis défavorable**.



- Pays Gâtinais à vélo.

A l'unanimité, le Comité de programmation émet un **avis favorable**.

- Chef de projets tourisme.

A l'unanimité, le Comité de programmation émet un **avis favorable**.

RETOUR SUR LA CONSULTATION ECRITE POUR L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION GAL/REGION/ASP.

Mme DALLOT rappelle que cet avenant a pour objet de modifier les circuits de gestion de la convention initiale et d'ajouter un circuit de gestion spécifique pour la mise en œuvre de la sous-mesure 19-4 « frais de fonctionnement et d'animation ». Elle donne ensuite les résultats de la consultation écrite en date du 2 mai 2017.

Nombre de personnes consultées : 26

Nombre de personnes ayant répondu : 17

Détail par collège :

Membres titulaires du collège public : 8/11

Membres titulaires du collège privé : 9/15

Vérification du double quorum :

Nombre de votants : 17/26

Majorité du collège privé : oui

Avis sur le projet d'avenant n°1 à la convention GAL/Région/ASP : 17 avis favorables.

AVIS SUR LES DOSSIERS POUR SELECTION

Mme DALLOT demande l'avis aux membres du Comité de programmation sur les 3 projets suivants.

- Projet « Valmares »

Avis favorable du Comité technique.

A l'unanimité, le Comité de programmation émet un **avis favorable**.

- Projet « Animation du programme LEADER – année 2016 ».

Avis favorable du Comité technique.

A l'unanimité, le Comité de programmation émet un **avis favorable**.

- Projet « Animation du programme LEADER – année 2017 ».

Avis favorable du Comité technique.

A l'unanimité, le Comité de programmation émet un **avis favorable**.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, Mme DALLOT lève la séance à 12h30.



COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS
Feuille d'émargement - Réunion du 16 juin 2017

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BERTHAUD Jean		MONIN Christian	
BEVIERE Monique		COLIN Sébastien	
de RAFELIS Lionel		VALLEE Jean	
LAPENE Jean-Pierre		MELZASSARD Corinne	
MALET Jean-Jacques		FEVRIER Albert	
MASSON Clément		GUERINET Patrick	
PASQUET Christine		SALIN Denis	
ROUMEGUERE Pascal		BOURGOIN Christian	
TARTINVILLE Yves		BRUCHET Annie	
THION Denis		BARRIER Christian	
GIRARD Quentin		VIAL Christine	



COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean		PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime		ELAMBERT Alain	
BUTOR Carole		PETOUILLAT Robert	
COULON Jean-Marc		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain		HANNEQUIN Didier	
GODEAU Denis		HUCK Jocelyne	
GORECKI Fabrice BOFFIN Nathalie		FRAMBOISIER Emeline	
GOUT Jacques		PERTOLDI Sylviane	
LEFEBVRE Jean-Jacques		de TEMMERMAN Anne	
MANCEAU Jean-Louis		MANNEVY Claude	
MICHE Elodie		SIMONET Christophe	
RICHARD Jean		URVOY-BERTHELOT Sébastien	
SOUCHET Françoise		PAYSE Guy	

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne		JANNEQUIN Jean-Louis	
de CREMIERS Christelle		FARACO Claire	
GABORET Jallia			
COUVRAND Nicolas			
PODER Marine			

ASSELIN Adeline

SALIBOR Kevin

ROBINEAU Isabelle

LOURS Florent

voyen Denis